



*Se retrouver, se souvenir, s'entraider*

## **Amicale nationale des fusiliers marins et commandos**

### **Assemblée générale de l'ANFMC**

**Procès verbal du 22 septembre 2018**

L'Assemblée générale (AG) de l'ANFMC s'est réunie en session ordinaire le samedi 22 septembre 2018 au Campanile de Laon sur convocation de son président :  
le capitaine de vaisseau ® Paul Henri DESGREES DU LOÛ

La réunion débute à 16H00.

#### **Accueil mot du Président :**

Le président national remercie les présidents de sections pour les actions qu'ils conduisent dans leur région.

Il remercie le président Jean-Pierre MONMASSON et son bureau pour l'organisation de ce Congrès 2018 et les différentes cérémonies, dont celle du centenaire le 23 septembre à Laffaux en présence du CEMM, en lien avec la FAMMAC et l'école des fusiliers marins. Puis il indique qu'il aimerait développer au sein de l'amicale les actions à l'égard de nos adhérents blessés en service : « J'observe que nous ne les mettons pas assez à l'honneur ». Il est important de les connaître, de ne pas oublier le traumatisme que ceux qui sont autour de nous - et leur famille - ont connu, de les entourer et de leur montrer notre solidarité par des actions ponctuelles marquantes (journée des blessés ou journée champêtre dédiée, verre en leur honneur, mise à l'honneur lors de cérémonies etc ...). Il rappelle ensuite que Patrick GUIOL a représenté l'amicale lors d'un séminaire à bord du BPC « TONNERRE » organisé par le Commandement des Opérations spéciales (VAE Laurent ISNARD), dont le sujet était précisément le soutien à nos blessés (blessures physiques ou, plus complexe, psychologiques)

Il mentionne par ailleurs l'action menée dans le cadre de l'aide à l'emploi (diffusion et mise en ligne sur le site de l'ANFMC des offres reçues) et précise qu'il ne s'agit pas pour nous de se substituer aux organismes spécialisés mais d'apporter dans la mesure du possible notre contribution.

Enfin, il conclut en mettant l'accent sur la lettre adressée à chaque fusilier marin quittant le service pour le sensibiliser sur l'existence de l'Amicale. Lettre dont les effets semblent minimes mais qui participe de notre communication.

Et avant de passer la parole au Secrétaire national, il adresse ses vives félicitations aux promus dans les ordres nationaux.

#### **Recueillement :**

**Le secrétaire annonce les noms de nos disparus depuis le congrès du Pradet.**

**Section AQUITAINE** : MM Louis René KHEMLICH, Georges FLEURIAUD, Bernard MERCIER, Marcel MANDIN,

**Section EST** : MM SCHMITLIN, Jacques BORE,

**Section LORIENT** : MM Robert CHENIER, Marcel GRAIGNIC, Robert ETIENNE, Gilbert CANEVET, Patrick STAMPA, Jacques DOUGUET, Jean TAFZI, Jean LE SELLEC, Léon LEDURAND, Philippe REVEST, Henri TERTRAIS, Serge RECEVEUR, Pierre DAGUSE, Hamza

SEBIH, Maurice LUZEAU, Patrice FONDREVEZ, Daniel QUERAZN, Louis DAVID, Jean LEMOINS, Bernard QUENTIN.

**Section PARIS** : MM. Jacques VATRY, Dominique DUCROT, Jean Victor ESCALIER, Marcel MORVAN, Michel LEMAIRE, Jacques KAEDER, Georges ZWANG.

**Section de TOULON** : MM. André GUYOTTE, Patrick OSWALD, James LEGER, Paul HENRY, pierre André MOULET, Josko FIOLIN, Marceau SIMON,

Autres décès : Max PHILIPPON, Ernest BOSA

Nous avons une pensée particulière pour ceux qui ne peuvent être parmi nous et tout particulièrement: MM: Hubert FAURE (104 ans), Léon GAUTIER (96 ans) Maurice CAPOT (93 ans)

### **DEROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est compté 87 participants à l'AG, y compris les pouvoirs.

**Lorient** : 9 **Paris** : 50 **Toulon** : 5 **Est** : 9 **Aquitaine** : 14

#### **1-APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 27 mai 2017**

**Le procès-verbal de l'AG du 27 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.**

#### **2-RENOUVELLEMENT DU BUREAU NATIONAL:**

Conformément aux statuts, le bureau national est démissionnaire et renouvelable.

Se représente à la fonction de président : Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ.

Se représentent : Yves GUILMEAU secrétaire, Richard LIS trésorier.

**Appel à candidature** : Aucun autre candidat ne se présente aux fonctions du bureau national.

**VOTE**: Le bureau national est reconduit dans ses fonctions, à l'unanimité.

#### **3-ACTIVITES DE L'AMICALE NATIONALE ET DES SECTIONS:**

##### **LES EFFECTIFS**

Nous sommes **1216** adhérents. L'amicale maintient ses effectifs, et ceci grâce au travail de nos présidents et adhérents.

##### **LA COMMUNICATION**

Elle fonctionne relativement bien par la voie d'internet : Revue de presse Défense, publications relevant du monde combattant, communication sur l'action de la marine nationale et de la défense, bulletins d'informations des sections.

Le site de l'amicale est régulièrement consulté. Nous y mettons en ligne les offres d'emploi, les reportages photos et comptes-rendus des sections.

Au printemps, le président a adressé une lettre (courriel, et papier) aux fusiliers marins ayant quitté l'institution, afin de les informer de l'existence de l'ANFMC. Sur 241 envois, il n'a reçu aucune réponse comme il s'y attendait puisque les intéressés sont invités à prendre directement contact avec les sections et nous n'avons donc aucune visibilité sur les fruits de ces envois. Quoi qu'il en soit, cet appel va être renouvelé en 2019.

##### **LES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Le CA s'est réuni 2 fois. Une première fois à Paris le 28 février, avant le ravivage de la Flamme et une seconde fois ce jour, lors de notre congrès, à Laon. De nombreux sujets de fonctionnement interne y sont abordés et, comme l'année dernière, nous vous proposerons quelques modifications à notre RI lors de cette assemblée générale.

##### **LA PARTICIPATION DES SECTIONS AUX CEREMONIES :**

Outre les cérémonies habituelles auxquelles elles participent tous les ans, cette année, les sections ont participé à des cérémonies d'anniversaire ou d'hommages particuliers à nos anciens.

##### **La section EST :**

A l'invitation du maire de L'Hôpital, a rendu hommage au commandant LOFFI. A l'invitation des maires, la section s'est rendue à DRACY ST LOUP (71400) et LUSY (58170) pour rendre hommage aux fusiliers marins qui ont participé à la libération de ces villes .Claude

GIBOULOT, lors d'un vide-grenier, a déniché le fanion de la 1<sup>ère</sup> compagnie du bataillon de fusiliers marins. Cette compagnie été commandée par le LV FEUILLADE, au cours de la Grande Guerre. Le fanion était resté dans la famille.

Après authentification et démarches auprès de l'école, le fanion a été acquis par le musée des FM de Lorient.

### **La section de TOULON :**

Les amicalistes se sont rendus à la nécropole de FREJUS, à la mémoire des fusiliers marins tombés à NINH-BINH. Le président national était présent. La cérémonie était présidée par le Préfet maritime.

Le CF François JAUBERT repose dans la commune de PONTELLES près de PERPIGNAN. Les anciens combattants de la commune ont associé la section de TOULON à un hommage anniversaire.

La section a participé aux cérémonies à l'AUTHION et à celles du débarquement en PROVENCE.

A LARGENTIERE, en Ardèche, le 25 septembre, une délégation de la section a rendu hommage aux harkis de la DBFM, en présence d'ALFUSCO, du président national et de quelques représentants des autres sections.

### **La section de PARIS :**

Participation aux cérémonies : Organisation à CHOISY-LE-ROI en région parisienne, en hommage aux fusiliers marins de la guerre de 1870.

Au BOIS BELLEAU, à la cérémonie d'hommage aux américains de la Grande Guerre.

A OUISTREHAM, le 6 juin : présence du président national et des représentants de nos sections.

A PARIS, participation aux cérémonies de la Libération de Paris.

A DIEPPE, participation à la commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement, « opération JUBILE ».

A PARIS, le 28 février, L'amiral Christophe PRAZUCK (CEMM) était représenté par le COMAR, le CA BOIVIN qui nous a fait l'honneur de raviver la Flamme de la Nation, avec le président national et Jean Pierre MONMASSON. Une délégation du commando TREPEL a rendu les honneurs. Une délégation de la PMM Kieffer, une délégation de la section de Lorient, les présidents et les drapeaux de sections ainsi que de nombreux amicalistes parisiens ont montré leur attachement à cette cérémonie du souvenir. Nous nous sommes retrouvés autour d'un pot au Yacht Club de France, à l'invitation de son vice-président Patrice BRUNET.

### **La section AQUITAINE:**

Au VERDON, cérémonie à la Stèle FRANKTON pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire du raid sur Bordeaux, en présence du président national, d'une délégation de l'ANFMC et des autorités britanniques.

A ARCACHON, cérémonie à la stèle JAUBERT et à la mémoire des marins de la BMEO.

A OLERON, cérémonie à la mémoire des fusiliers marins tombés pour la libération de l'Ile.

### **La section de LORIENT:**

La section participe aux cérémonies de l'école des fusiliers et de la FORFUSCO où une forte délégation représente l'amicale, en présence du président national quand son calendrier le lui permet.

Le président national ainsi qu'une trentaine d'anciens du commando JAUBERT étaient présents au 70<sup>ème</sup> anniversaire de la création du commando.

A la pointe St MATTHIEU, en avril 2018, la section étaient présente à la cérémonie au cénotaphe, en hommage aux commandos de Philippe KIEFFER morts pour la France

En outre, la section est présente aux présentations du fanion ainsi qu'aux remises de diplômes aux jeunes marins des PMM, aux baptêmes de promotion de l'Ecole des mousses et de l'Ecole de maistrance.

### **A L'INITIATIVE DE CERTAINS DE NOS ADHERENTS:**

Aux SABLES D'OLONNE, Daniel MUSARD a contacté la mairie et le Souvenir Français local pour que soit remise en état la sépulture de Robert LESCAT, ancien du 1<sup>er</sup> BFMC, laissée à l'abandon. Un hommage lui a été rendu en présence des autorités et d'une délégation de l'ANFMC, dont le président national. A GUJAN-MESTRAS, Raymond NENERT et Serge

BIDART sont intervenus près de la mairie, pour qu'un hommage soit rendu à Roger MADRIAS, ancien du 1<sup>er</sup> BFMC. Une stèle et un square ont été inaugurés à sa mémoire.

#### **NECROLOGIE :**

Nous avons malheureusement perdu très récemment trois très grandes figures de la spécialité, le contre-amiral (2S) Bernard QUENTIN puis Georges SWANG et Marceau SIMON.

Le 3 août, nous étions très nombreux à rendre hommage à notre ancien président, le contre-amiral QUENTIN, lors de ses obsèques à Lorient. Il nous a quittés après une longue maladie, contre laquelle il s'est courageusement battu.

Ce 11 septembre, en la cathédrale St LOUIS des INVALIDES, l'ANFMC de Paris ainsi que Madame CHATEL de l'amicale de l'EST étaient présentes aux obsèques de notre vétéran du 1<sup>er</sup> RFM, Georges SWANG, décédé à 103 ans.

Ce 19 septembre, en l'église St Jean Bosco de Toulon, l'ANFMC de Toulon était présente aux obsèques de notre grand ancien Marceau SIMON décédé à 96 ans. Il était président d'honneur de l'ANFMC de Toulon, ancien pupille, ancien mousse, vétéran de la seconde guerre mondiale, d'Indochine (Cdo François), du Maroc.

#### **REMERCIEMENTS :**

Nous remercions les présidents pour les activités qu'ils conduisent et les adhérents présents aux manifestations patriotiques dans leur commune ; ils participent au rayonnement de l'amicale, au rayonnement des fusiliers marins et commandos et au rayonnement de la Marine.

#### **4-RAPPORT FINANCIER :**

Richard LIS commente le rapport financier dont le tableau est annexé au présent PV. Il note le versement de 500€ par le ministère de la Défense.

**Vote : Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.**

Il est proposé de reconduire la part de 5€ versée à la caisse nationale par les adhérents des sections.

**Vote : La participation, par adhérent, de 5€ à la caisse nationale est reconduite à l'unanimité**

#### **5-QUESTIONS DIVERSES:**

#### **Art. Port des décorations 10-4**

Les amicalistes peuvent porter à gauche :

- *les décorations pendantes (sur blazer ou chemisette blanche) ou miniatures réglementaires (sur blazer)*
- certains brevets étrangers remis à titre officiel.

Tout insigne ou décoration non réglementaire est interdit à gauche mais toléré à droite.

Les amicalistes peuvent notamment porter à droite la médaille de fidélité de l'amicale associée au diplôme de fidélité. Ce diplôme de fidélité, attribué pour 10 années d'inscription à l'amicale nationale, consécutives ou non, est décerné par le président de l'amicale, sur proposition du président de section de l'adhérent.

Sur le ruban de cette médaille peuvent être fixées des étoiles dorées, chacune d'entre elles correspondant à une fraction de 5 années au-delà de 10 ans au sein de l'amicale. Peuvent également être fixées des palmes de bronze, chacune d'entre elles remplaçant 4 étoiles (30 années de fidélité).

*Sur le ruban de cette médaille peut aussi être fixée une barrette*

*distinguant les anciens présidents (président d'honneur, sur décision de l'Assemblée générale).*

Le modèle de la médaille ainsi que le modèle du diplôme de fidélité sont annexés au règlement intérieur.

Insigne du  
béret  
bleu :  
Philippe

AUBRY rappelle l'historique de l'insigne du béret bleu et ses péripéties au fil du temps. Il nous informe par ailleurs qu'un nouvel insigne « Marine » a été soumis à la commission de la tenue qui l'a validé. Tenues d'été chemisettes et décorations, Médaille de fidélité de l'association. Il vous est proposé de modifier les articles 10 et suivants du RI pour tenir compte de ces modifications,

## **Art. Amicalistes 10-1**

La tenue de tout amicaliste comporte les effets suivants :

- blazer bleu marine orné côté droit de l'écusson de l'association et chemise blanche avec cravate de l'association,  
*ou chemisette blanche ornée côté droit de l'écusson de l'association*
- pantalon gris,
- chaussures basses ou bottines noires,
- une coiffure au choix (voir ci-dessous)
- les décorations (voir ci-dessous).

### **Les modifications sont adoptées avec deux abstentions** Le congrès 2019 :

Philippe AUBRY nous fait part des grandes lignes de son organisation. **Il demande que les inscriptions soient revenues avant le 15 mars 2019.** Restauration du « chassepot de Jean Louis » Sous les auspices du commandant de l'école des FM, la restauration en bronze de l'extrémité du fusil chassepot de « Jean-Louis » a été menée à bien, à l'initiative de l'amicale des nageurs de combat du grand ouest et avec le concours de la section de Lorient. 92 donateurs peuvent être grandement remerciés. **6 Juin 2019**  
**QUISTREHAM 75<sup>ème</sup> anniversaire:**

Ce 75<sup>ème</sup> anniversaire devrait être marqué par la présence du Président de la République et de nombreux chefs d'Etat. Nous devons donc nous attendre à une situation plus difficile que celles que nous avons connues dernièrement. Nous devons avoir des badges individuels. Pour cela, les listes des participants devront être adressées au secrétaire national en mars pour les demandes de badges auprès de la DMPA.

### **5-QUESTIONS POSEES PAR LES ADHERENTS:**

- **Jean Claude BALISSON** nous fait part de son souhait de transmettre son site « histoire des commandos ». Il se pose la question juridique de cette faisabilité ainsi que du choix d'une personne pour faire vivre cette banque de données très riche en informations.- Un adhérent demande à quoi sert la réserve financière du Bureau national ? Elle pourrait venir renforcer un besoin dans une section, selon lui. Réponse: La réserve est une provision pour faire face aux besoins exceptionnels dont par exemple assez récemment les frais d'une procédure judiciaire concernant un ancien adhérent d'une section (régulée en partie par le BN au titre des responsabilités nationale du président). Le BN règle aussi par exemple les gerbes des cérémonies belges ou sont cités les FM (Melle, Dixmude).
- Gérard VAILLANT souhaite que lors du 75<sup>ème</sup> à Ouistreham, la place qui convient soit réservée aux drapeaux.
- Il était prévu un concert de rock sur la plage de Ouistreham en ce 75<sup>ème</sup> anniversaire. Pour la mémoire des hommes qui ont débarqué ce jour là, le président national s'en est ému auprès du maire. Le concert est reporté semble-t-il.

- Affaire AUDIN: Le général d'armées Bruno DARY, président du Comité national d'entente a écrit une lettre au Président de la République pour marquer son d'indignation.

La lecture en est faite par le président national.

### **6-TOUR DE TABLE**

Pas d'autres questions :

**L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 17h30.**

Paris, le 5 octobre 2018

Paul Henri DESGREES du LOÛ  
Président de l'ANFMC

Signé Paul Henri DESGREES du LOÛ

YVES GUILMEAU  
Secrétaire national de l'ANFMC  
Rapporteur de la réunion  
Signé Yves GUILMEAU